

Présentation



du CNIP

INDEX

Section 1	Présentation du CNIP	3
	Statut de l'institution	
	Objectif du CNIP	
	Domaines de formation	
	Effectif 2006	
	Profil de nos apprenants	
Section 2	Historique	6
Section 3	Mandat et conditions de formation	7
	Nature et organisation de la formation	
	Admission au CNIP	
	Frais	
	Hébergement	
Section 4	Piliers et définition de la formation	8
	Les trois piliers de la formation	
	Formation modulaire individualisée (à la carte)	
	Choix des plans de formation (modules)	
	Attestations et certificats	
Section 5	Structure d'aide à la réinsertion professionnelle	9
	Atelier d'observation/bilan	
	Encadrement psychosocial	
	Aide à la réinsertion	
	Bilans de formation	
Section 6	Formation par filières	10
	Filières de formation modulaire	
Section 7	Formation à la carte	11
	Définition	
Section 8	Formation pratique: domaines et évaluations	12
	Électrotechnique	
	Mécanique	
	Assemblage/soudage	
	Polissage	
	Technologie	
	Logistique	
	Autres	
	Évaluations et validations	
Section 9	Formation en théorie: domaines et évaluations	14
	Évaluations et validations	
Section 10	Partenariat avec les entreprises	15
	Entreprises partenaires	
	Sous-traitance	
	Stages en entreprise	
	Echanges de compétences	
	Surfaces industrielles	
Section 11	Qualité	17
	Assurance qualité et certification ISO 9001	
	Certification eduQua	
	Politique générale	

Section 12	Renseignements généraux	18
	Plan de situation	
	Accès à la direction et ouverture du secrétariat	
	Adresse et numéros utiles	

SECTION 1	PRESENTATION DU CNIP
Statut de l'institution	<p>Le Centre Neuchâtelois d'Intégration Professionnelle (ci-après CNIP) est un établissement cantonal spécialisé dans la formation professionnelle des adultes. Il est rattaché au Département de l'économie (DEC) de la République et Canton de Neuchâtel. Il est secondé par une commission consultative participant activement à son fonctionnement.</p> <p>Il déploie son activité :</p> <ul style="list-style-type: none">• dans l'organisation de plans de formation modulaire et individualisé qui touchent les secteurs de l'industrie et de l'artisanat,• dans le développement de partenariats industriels (production, stage) à disposition des apprenants durant leur parcours de formation,• dans la mise à disposition de surfaces industrielles auprès d'entreprises partenaires (pépinière d'entreprises) dans le but de collaborations et d'échanges. <p>D'autre part, dans le but de s'organiser sur la base de réalités du terrain, le CNIP collabore très étroitement avec les offices régionaux de placement (ORP) et les offices de l'Assurance invalidité (OAI) dans l'aide à l'insertion et à la réinsertion professionnelle. Cette aide passe notamment par la gestion:</p> <ul style="list-style-type: none">• d'une structure d'ateliers de formation professionnelle modulaire dans différents domaines à fortes demandes industrielles,• d'une structure d'atelier d'occupation au travail pour adultes momentanément sans activité.

Objectif du CNIP

Par une organisation particulière construite dans un environnement industriel, les personnes devant entreprendre une diversification professionnelle, un perfectionnement professionnel, une formation de base dans un nouveau métier ou tout simplement être remis dans une situation professionnelle, ont la possibilité de découvrir au CNIP:

- de nouvelles ressources,
- de développer de nouvelles compétences en étroite relation avec les réalités industrielles,
- de mesurer ces dernières dans des situations industrielles lors de stages en entreprise (nouvelles performances),
- de participer au développement de nouvelles activités industrielles au travers d'un réseau d'entreprises (placement),
- de conserver des compétences nouvellement acquises lors d'activités dans l'atelier d'occupation au travail.

Domaines de formation

Le CNIP offre plusieurs domaines de formation en pratique d'atelier et en théorie :

En pratique d'atelier:

- la mécanique conventionnelle ou la CNC,
- l'électrotechnique,
- l'assemblage/soudage,
- le polissage en horlogerie
- l'horlogerie
- la logistique.

En théorie:

Pour appuyer la formation pratique en atelier ou permettre l'acquisition de connaissances supplémentaires, une structure de formation en théorie est également proposée dans les domaines:

- du français,
- des mathématiques,
- de l'aide à la réinsertion,
- de l'informatique / bureautique
- de la technologie.

Effectif

40 professionnels interviennent dans notre structure formée actuellement de 15 ateliers, soit:

Formation et encadrement:	29 collaborateurs (16 formateurs en pratique, 2 formateurs en théorie, 3 répondants sociaux, 8 collaborateurs techniques)
Administration:	8 collaborateurs (1 directeur, 1 responsable administrative, 1 responsable de la réinsertion, 1 responsable production, qualité, sécurité et environnement, 1 secrétaire, 3 collaboratrices administratives)
Apprenti(e)s:	3
Intendance:	2 collaborateurs

Ce qui représente une équivalence de 34 postes complets.

Profil de nos apprenants

Actuellement, plus de 100 places de formation sont proposées au public et à nos différents partenaires. Nos formations s'adressent principalement à toute personne:

- qui n'est pas au bénéfice d'une formation professionnelle reconnue. On parle alors volontiers d'une formation professionnelle initiale,
- qui désire se réorienter vers une autre activité professionnelle dans les domaines de l'industrie et des arts et métiers. Il s'agit également de formation professionnelle initiale,
- qui veut augmenter et/ou réactualiser ses compétences professionnelles. Dans ce cas, on considère qu'il s'agit d'un perfectionnement.

Ces personnes accèdent à nos formations sans conditions particulières (prérequis). Leur admission peut se faire suite à une démarche personnelle mais également (majoritairement) par l'intermédiaire de collectivités publiques:

- l'OAI
- l'assurance chômage
- OSAR ou SAR
- écoles

ou de collectivités privées:

- entreprises

SECTION 2	HISTORIQUE
Historique	<p>En avril 1994, un premier atelier de formation pratique est ouvert. Il permet à des adultes non qualifiés d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles. On assiste alors à la naissance d'un nouveau concept de formation. Lors de sa conférence de presse du 25 janvier 1999 sur la politique cantonale de l'emploi et du marché du travail, le chef du Département de l'économie s'est fait le porte-parole du Conseil d'Etat en annonçant la volonté du gouvernement de développer le CNIP. Il considère en effet qu'il s'agit d'un outil important dans l'aide à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle ainsi que d'une contribution essentielle à la formation pratique de personnes (ouvriers qualifiés ou non) pour les besoins de l'industrie neuchâteloise.</p> <p>Le 17 août 1999, le Grand Conseil neuchâtelois accepte, sans opposition, toutes les propositions faites par le Conseil d'Etat en la matière (missions du CNIP, développement, nouveau crédit d'investissement).</p> <p>Le 10 janvier 2001, le CNIP obtient la certification officielle ISO 9001.</p> <p>Au début du mois d'avril 2001, le CNIP déménage de la rue du 1^{er} Mars 11 au Site Dubied 12, dans l'ancienne usine Dubied rénovée.</p> <p>L'inauguration des nouveaux locaux au Site Dubied a lieu le 27 avril 2001. Depuis cette date, le CNIP dispose de plus de 5'000 m² pour développer son outil de formation.</p> <p>Le CNIP inaugure deux nouveaux ateliers (polissage et assemblage/soudage) le 11 avril 2002.</p> <p>1 octobre 2003, ouverture d'un nouvel atelier d'occupation au travail pour personnes sans emploi.</p> <p>Le 6 juillet 2004, ProFormations nous délivre la certification eduQua qui atteste que le CNIP répond aux six critères pour une formation continue de qualité.</p>

SECTION 3	MANDAT ET CONDITIONS DE FORMATION
Nature et organisation de la formation	<p>La formation au CNIP peut prendre différentes formes :</p> <ul style="list-style-type: none">• un stage d'observation/bilan qui sert à l'évaluation générale des connaissances et des aptitudes de l'apprenant,• une formation en atelier de base pour l'apprentissage des notions théoriques (technologie) et pratiques,• une formation industrielle en atelier (sous-traitance) pour l'adaptation au rythme et aux exigences de la production industrielle,• une formation théorique (modules), dans les domaines des mathématiques, du français, de l'informatique, de l'aide à la réinsertion professionnelle et de connaissances générales,• des cours d'appui théorique dans les mêmes domaines que ci-dessus (fondamentum),• des stages obligatoires en entreprise ou dans d'autres ateliers du CNIP. <p>La nature de la formation développée au CNIP, fait apparaître des besoins en matière d'encadrement. Ceux-ci sont alors pris en charge par une équipe formée, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'un(e) responsable de la réinsertion professionnelle (RRPRO),• d'un(e) répondant(e) social(e),• d'un(e) spécialiste en aide à la réinsertion. <p>Au niveau de l'organisation de la formation, celle-ci peut se suivre :</p> <ul style="list-style-type: none">• à plein temps, selon l'horaire de référence du CNIP,• en emploi, selon des modalités définies avec le partenaire (alternance, en soirée, etc.)
Admission au CNIP	<p>L'admission au CNIP se fait par l'intermédiaire :</p> <ul style="list-style-type: none">• des offices de chômage,• des offices AI,• d'institutions diverses,• des entreprises qui souhaitent que leurs collaborateurs suivent un perfectionnement professionnel ou• des différents centres de formation professionnelle qui envoient leurs apprentis et étudiants pour des stages pratiques. <p>La possibilité de s'inscrire individuellement et spontanément (p. ex. aux cours du soir) existe également.</p>
Frais	Les frais de formation sont calculés selon la règle du prix coûtant en fonction du type d'intervention (stage, formation) et de la formule choisie (à plein temps, en emploi, etc.).
Hébergement	Le CNIP met à disposition un réseau de chambres avec demi-pension. A proximité du CNIP, un centre sportif récemment inauguré, permet à tout apprenant de se restaurer durant la pause de midi.

SECTION 4**PILIERS ET DEFINITION DE LA FORMATION MODULAIRE****Les trois piliers de la formation**

Le système de formation modulaire du CNIP se construit selon trois principes :

- **fournir de nouvelles ressources** par un choix approprié des unités d'apprentissage (pratique dirigée + appui théorique),
- **construire des compétences**, ou mettre en pratique des bases théoriques. Chaque unité de formation se construit sur des réalités industrielles répertoriées lors de fréquents contacts avec nos partenaires,
- **mesurer des performances**, ou comment utiliser les connaissances et les compétences afin d'être le plus rentable possible. C'est d'ailleurs sur ce point que les entreprises jugent les qualifications professionnelles.

Formation modulaire individualisée

Cette formation modulaire est individualisée.

Un module comporte plusieurs étapes ou "unités capitalisables" choisies par le formateur en fonction notamment du profil de l'apprenant. Sa durée est donc variable et se situe entre 30 et 140 périodes d'apprentissage (enseignement, unité de production, travail personnel, évaluation).

Chaque étape de l'apprentissage est mentionnée et attestée par un document officiel. Au verso de ce document sont transcrives les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et individuelles relevées en cours d'exercice.

A chaque mise en place d'un module d'apprentissage, le formateur précise les objectifs et les critères retenus par l'acquisition du module (déroulement et examen).

Un adulte peut accéder à une formation au CNIP :

- en passant par notre structure d'insertion professionnelle qui définira alors son propre plan de formation échelonnée s'inscrivant dans une logique d'apprentissage qui conduit à des filières de formation,
- en s'inscrivant à un ou plusieurs modules « à la carte », en emploi ou à plein temps sur la base d'un choix personnel,
- la formation peut se suivre en emploi (cours en alternance, cours du soir) ou à plein temps (horaire de référence officiel).

Choix des plans de formation (modules)

Le CNIP offre un vaste choix de modules de formation continue et de perfectionnement. Ceux-ci sont élaborés sur la base d'une étude de marché (contact avec les milieux industriels, statistique des offres d'emploi). L'acquisition d'un module permet la maîtrise d'un geste professionnel directement applicable en milieu industriel. Il est également une étape supplémentaire vers l'accès à des plans de formation de plus longue durée.

Attestations et certificats

A la fin de toute formation, l'apprenant reçoit :

- une attestation indiquant l'option choisie, les modules suivis ainsi que le niveau atteint ,
- un dossier d'évaluation contenant une documentation complète sur les modules suivis. Chaque module y est décrit de manière précise, notamment en ce qui concerne l'organisation et la qualité du travail effectué.

Le CNIP propose également des plans de formation de type généraliste permettant de se présenter à d'autres examens certifiés (niveau cantonal et fédéral).

SECTION 5**STRUCTURE D'AIDE A LA REINSERTION PROFESSIONNELLE**

Notre structure d'aide à la réinsertion professionnelle ou à l'insertion se constitue :

- d'un positionnement dans un atelier d'observation/bilan,
- d'un encadrement psychosocial,
- d'aide à la réinsertion,
- de bilans de formation.

Atelier d'observation/bilan

Le CNIP développe une mission d'observation/bilan permettant la reconnaissance et la mise en valeur des acquis (au niveau technique, social et scolaire). Elle permet également de fixer l'accès à la formation par filière. Elle s'organise en général sur une période de 3 semaines qui peut servir de base à l'élaboration (rapport d'évaluation) d'un premier projet de formation modulaire.

Encadrement psychosocial

L'encadrement psychosocial prévoit la mise en place d'un suivi social auprès de l'apprenant tout au long de son programme de formation.

Aide à la réinsertion

Les objectifs de cette aide sont entre autres :

- l'élaboration de toute documentation présentée dans un dossier de postulation,
- la maîtrise de techniques pour l'auto-évaluation des propres compétences globales de l'apprenant,
- le développement de techniques d'apprentissage (apprendre à apprendre).

Bilans de formation

Des bilans de formation sont effectués régulièrement (fréquence trimestrielle), pendant toute la durée de la formation. Ils permettent de faire un état de situation et de statuer sur la suite à donner (formation, filières).

SECTION 6**FORMATION PAR FILIERES****Filières de formation modulaire**

La formation dite formation par filières s'organise selon un programme qui permet à l'apprenant d'acquérir, de manière progressive et par étapes, ses futures compétences.

Après avoir choisi un des cinq domaines de formation au CNIP (voir section 8), le futur apprenant négocie un chèque de formation remis par les institutions qui le mandatent. Ce chèque correspond à une durée de formation et permet de parcourir une partie ou l'entier de la filière choisie.

Dans chaque domaine, le CNIP propose plusieurs filières composées de modules.

Exemple : filière d'opérateur de base en mécanique**Opérateur de base**

1132 périodes
153 jours
7 mois

637 périodes de formation

1M (70 p.)	ORIM (40 p.)
2M (70 p.)	FRIM (60 p.)
3MA (75 p.)	TM01 (42 p.)
3MB (70 p.)	
6M (70 p.)	
7MA (70 p.)	
13M (70 p.)	

495 périodes de production et stage en entreprise

Tableau des modules

1M	Opérations pratiques de base
2M	Perçage
3MA	Usinage de base
3MB	Tournage de base
6M	Grand tour vis-mère
7MA	Fraisages F3 + F4
13M	Affûtage outillage
FRIM	Fondamentum
ORIM	Technologie pour formation de base
TM01	Technologie générale d'atelier I

Remarques :

- Comme la formation est individualisée, la durée est indicative et peut être plus courte ou dépassée, selon le rythme d'apprentissage.
- Dans le parcours de formation, il est prévu des stages en entreprise et un certain nombre de périodes en production, afin de se confronter aux réalités du monde industriel.

SECTION 7**FORMATION A LA CARTE****Définition**

Il s'agit d'une formation définie par le mandant. Le client fait sa demande auprès du CNIP. Après étude de la demande, le CNIP soumet une offre chiffrée. Si le client est satisfait, un programme précis de formation est établi et de nouvelles structures sont mises en place si besoin est.

Le client peut alors faire son choix entre suivre :

- les étapes principales de la formation modulaire standard :
 - déroulement du programme par cumul des différents modules certifiés,
 - validation des modules certifiés par un examen,
 - bilans de formation réguliers (pour une formation de plus de trois mois),
- ou définir lui-même l'organisation de sa formation (modules non certifiés).

Sous cette forme, des cours multiples, à forte demande industrielle et sur une base modulaire, peuvent alors être organisés dans le but de développer des aptitudes personnelles et professionnelles.

SECTION 8**FORMATION PRATIQUE: DOMAINES ET EVALUATIONS**

Le CNIP offre différents domaines de formation pratique en atelier :

- Électrotechnique
- Mécanique
- Assemblage/soudage
- Polissage
- Logistique
- Autres

Électrotechnique

Le domaine de l'électrotechnique est vaste, car il comprend tout ce qui touche à la production, au transport, à la transformation et à l'utilisation du courant électrique. Canaliser l'énergie au travers de conducteurs, élaborer des circuits de commande et construire des systèmes de pilotage font partie des tâches de l'opérateur en électrotechnique. Durant leur formation au CNIP, les apprenants ont l'occasion d'acquérir, au travers de ces différents domaines, des notions de montage, de câblage, d'implantation de composants, d'automatisation et de dépannage.

Mécanique

La mécanique, qui est l'univers de la transformation de la matière, comprend des activités telles l'usinage, l'assemblage, la soudure, le montage, le pilotage de machines CNC, le contrôle de qualité et l'outillage.

Les exigences du marché, dans le but de maintenir une compétitivité de haut de gamme, nécessitent une adaptation rapide du monde industriel. Si les métaux constituent la base de la matière traitée, l'opérateur en mécanique est appelé à se servir de plus en plus de nouveaux matériaux, tels que le plastique. Une main-d'œuvre qualifiée maîtrisant les nouvelles méthodes et concepts de travail trouve ici toute sa valeur. La mécanique touche toutes les branches des activités humaines. Autrement dit, elle est un dénominateur commun à toutes les industries.

**Assemblage/
Soudage**

Les techniques d'assemblage/soudage prennent une place importante dans l'industrie. De la charpente métallique aux domaines pointus de la mécanique de précision, l'assemblage/ soudage a su s'imposer avec des résultats remarquables. Il est le complément indispensable à toute réalisation technique aussi bien en mécanique générale qu'en électrotechnique.

L'assemblage consiste à monter des ensembles sans les souder, en utilisant différentes techniques telles que le collage, le rivetage, les goujons, etc.

Dans la soudure ou "assemblage permanent" des métaux, on apprend à connaître, différencier et utiliser les différents types de soudage de base, tels que le soudage autogène, le brasage et le soudage à l'arc électrique. Les connaissances de base en assemblage de pièces métalliques sont ensuite approfondies par des compléments de formation sur des technologies modernes en fonction des besoins professionnels :

- Assemblage de pièces en acier, inox, aluminium sous protection gazeuse en utilisant les techniques MIG, MAG et TIG ;
- Soudage de l'acier à l'arc électrique.

Polissage

Le polissage comprend des activités telles que l'ébavurage, les travaux de préparation, le feutrage, le meulage, le polissage, l'avivage et le satinage. Les travaux pratiques se font sur différents métaux tels que laiton, acier, etc.

Le but d'une formation en polissage est d'apprendre à terminer des pièces de joaillerie, de boîtes et bracelets de montres et autres objets qui sont en majeure partie constitués de tous métaux.

C'est dans l'horlogerie que l'on trouve la plus grande concentration de différents types de polissage. L'horlogerie de haut de gamme utilise de plus en plus ce procédé. Les techniques modernes permettent l'apprentissage de cette compétence dans les meilleures conditions.

Logistique

Dans une entreprise industrielle, le rôle de la logistique est de permettre de produire dans les meilleures conditions de délais et de coûts.

Le logisticien intervient dans des domaines tels que la gestion des stocks, l'approvisionnement et les expéditions. Il distribue les marchandises nécessaires aux différents départements, organise les transports et se charge du recyclage des matériaux.

Il a pour objectif de travailler main dans la main avec la production, de conserver une traçabilité de toutes les transactions et d'agir toujours au meilleur prix.

Technologie

L'utilisation des technologies modernes en atelier passe par la maîtrise de connaissances théoriques fondamentales. Dans ce but, le CNIP met à disposition de l'apprenant des formations modulaires en technologie d'atelier dans les domaines de la mécanique, de l'électrotechnique, du polissage, de l'assemblage/soudage et de la logistique.

Autres

Des modules dans de nouveaux domaines peuvent être construits en fonction des besoins exprimés par nos partenaires (milieux industriels, institutions, écoles, etc.).

Évaluations et validations

En règle générale, l'évaluation des modules de formation pratique en atelier tient compte :

- des compétences professionnelles (connaissances techniques, rendement, qualité, etc.),
- des compétences méthodologiques (organisation, sécurité, créativité, etc.),
- des compétences sociales (travail en équipe, protection de l'environnement, etc.)
- des compétences individuelles (autonomie, ponctualité, volonté au travail, etc.).

Elle se déroule en général tout au long de l'apprentissage (évaluation formative) et se termine par un examen (évaluation sommative).

SECTION 9**FORMATION EN THEORIE: DOMAINES ET EVALUATIONS**

Dans le chapitre précédent, nous avons relevé la nécessité d'accompagner la formation pratique de théorie en technologie afin de maîtriser les outils modernes de production. Cet accompagnement se fait également en théorie dans les domaines du français, des mathématiques, de l'informatique, d'aide à la réinsertion (élaboration de documents de postulation, technique d'entretien, portfolio, etc.) et des connaissances générales.

Nous distinguons deux étapes:

- une formation en appui théorique organisée sous la forme d'exercices (fondamentum) nécessaire pour la maîtrise des premiers modules pratiques,
- une formation modulaire favorisant l'accès à d'autres filières de formation (opérateurs, mécapraticiens, etc.)

Évaluations et validations

L'évaluation des modules de formation d'accompagnement en atelier tient compte :

- des compétences méthodologiques (analyse des données, créativité, etc.),
- des compétences sociales (intégration au sein du groupe, respect des autres, etc.),
- des compétences individuelles (autonomie, volonté au travail, etc.).

Elle se déroule en général tout au long de l'apprentissage (évaluation formative) et se termine par un examen (évaluation sommative).

SECTION 10	PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES
Entreprises partenaires	<p>La plupart des modules proposés au CNIP sont développés sur des bases industrielles. Cette approche de la formation implique des relations très étroites avec des entreprises partenaires.</p> <p>Par entreprises partenaires, il faut entendre ici toutes entreprises travaillant dans les domaines couverts par le CNIP. De plus, celles-ci doivent être partie prenante dans certaines missions du CNIP:</p> <ul style="list-style-type: none">○ mise à disposition d'unités de production sous forme de sous-traitance, intégrée dans les plans de formation,○ parrainage dans l'organisation de stages en entreprises en faveur des apprenants du CNIP,○ échanges de compétences et intervention dans des actions de formation,○ location de surfaces industrielles pour l'implantation d'ateliers en cohabitation avec le CNIP.
Sous-traitance	<p>Dans chaque module pratique sont introduits des éléments de production permettant aux futurs praticiens d'exercer leurs compétences professionnelles.</p> <p>Ces éléments de production de type « pédagogique » se développent au CNIP sous différentes formes:</p> <ul style="list-style-type: none">• par mandats internes, lors de productions propres,• par mandats de sous-traitance organisés avec les partenaires industriels, dans les domaines:<ul style="list-style-type: none">- de la mécanique,- de l'électrotechnique,- de l'assemblage/soudage,- du polissage.
Stages en entreprise	<p>Le CNIP organise des stages en entreprise pour tous les apprenants inscrits en formation échelonnée. Ils permettent l'acquisition d'éléments complémentaires liés aux activités de production.</p> <p>Ils font partie intégrante des plans de formation et donnent lieu à une évaluation officielle.</p>

Echanges de compétences

Un partenariat avec les entreprises est assuré sous la forme d'échanges de compétences et de technologies par:

- la mise à disposition de personnel d'enseignement pour des actions ponctuelles auprès de nos apprenants,
- la mise à disposition de personnel susceptible d'amener de nouvelles compétences au CNIP,
- le prêt ou la location de machines ou d'outillage,
- la création d'emplois pouvant être occupés par des adultes sortant du CNIP et provenant de la région.

Surfaces industrielles

Le CNIP, dans son souci d'échange permanent avec ses partenaires industriels, prévoit **une cohabitation** entre un centre spécialisé dans la formation (le CNIP) et un ensemble d'entreprises partenaires.

Dans ce cas, il s'agit de louer ces locaux à des entreprises s'implantant dans la région et susceptibles de devenir partenaires du CNIP.

Une surface de **300 m²** est ainsi réservée pour développer le **partenariat industriel**.

SECTION 11**Assurance qualité et certification ISO 9001****Certification eduQua****Politique générale****QUALITE**

La politique de l'emploi veut favoriser l'accomplissement d'un travail qui intègre et qui qualifie, c'est-à-dire le développement de l'autonomie, de la responsabilité et des compétences.

Pour atteindre cet objectif, le CNIP est au bénéfice d'un certificat ISO 9001 depuis le 10 janvier 2001 (normes d'assurance qualité).

Les normes ISO dictent les conditions à appliquer afin que la qualité fournie par l'institution corresponde à la qualité promise.

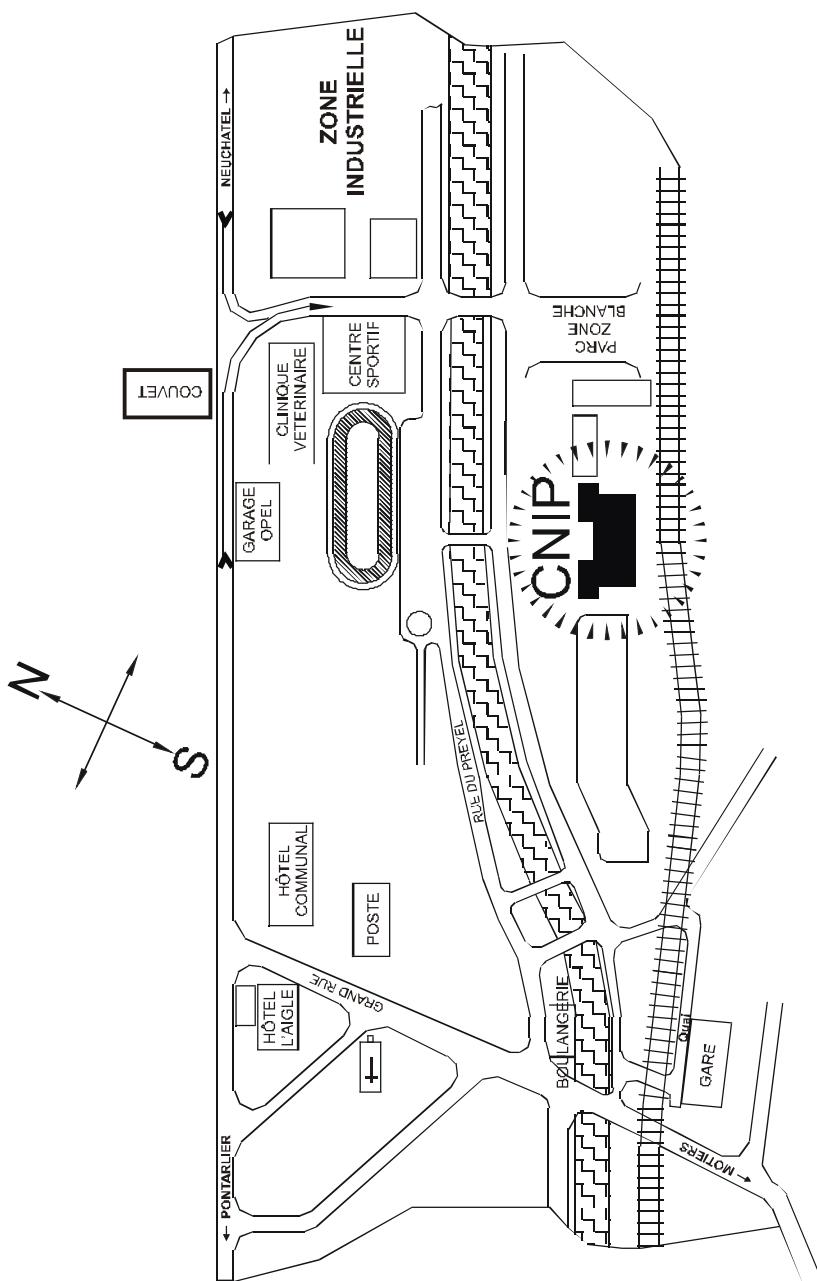
Le processus de certification eduQua poursuit un triple but :

- Garantir et développer la qualité des offres de formation continue sur la base de critères minimaux,
- instaurer la transparence pour les acteurs,
- fournir des bases de décision aux autorités concernées.

C'est pourquoi le CNIP a souhaité acquérir ce label qu'il a obtenu le 6 juillet 2004.

Il est important que chacun comprenne et connaisse les grands principes du CNIP. Ils sont simples et peuvent être résumés ainsi :

- L'objectif du CNIP est de découvrir de nouvelles ressources, de développer de nouvelles compétences en étroite relation aux réalités industrielles, et de garantir le succès de la formation professionnelle. Il est ainsi possible d'intégrer et réinvestir un univers industriel en constante évolution.
- Pour le CNIP, il s'agit de traiter tous les apprenants avec honnêteté, franchise et équité, d'agir avec simplicité, dans le respect de chacun et de prendre en compte les problèmes humains.
- Il s'agit de favoriser pour chaque apprenant une vie personnelle et communautaire dans la meilleure harmonie souhaitable par l'application des règles de savoir-vivre et de convivialité.
- De ses apprenants, le CNIP attend qu'ils s'impliquent dans leur formation, qu'ils prennent leurs responsabilités, qu'ils fassent preuve de bon sens et d'initiative.

SECTION 12**RENSEIGNEMENTS GENERAUX****Plan de situation****Accès à la direction et ouverture du secrétariat**

La direction reçoit sur rendez-vous à obtenir auprès de l'administration du CNIP selon l'horaire suivant:

Réception principale	Lu-je	7h30 - 12h00	13h00 - 17h00
	Ve	7h30 - 12h00	13h00 - 16h30

Adresse et numéros utiles

CNIP	Téléphone :	032 / 889.69.25
Site Dubied 12	Télécopie :	032 / 889.69.26
Case postale 176	Messagerie :	cnip@rpn.ch
2108 Couvet	Site :	http://www.cnip.ch/